



- **Aux organisations**

Montreuil, le 16 juillet 2013

Collectif « La retraite une affaire de jeunes »
--

Le collectif « La retraite une affaire de jeunes » lancé lors du mouvement de 2010 s'est reformé, à l'initiative de l'UNEF, pour mobiliser et faire entendre les revendications des jeunes dans le cadre de réforme 2013. La plateforme revendicative s'articule autour de 3 revendications essentielles :

- ✓ Le refus de l'allongement de la durée de cotisation ;
- ✓ Le refus de la baisse des pensions ;
- ✓ La prise en compte des années d'études, de stage, d'apprentissage et d'inactivité forcée dans le calcul des pensions.

Partageant totalement l'approche revendicative de l'appel et se retrouvant dans le cadre unitaire et large du collectif, la CGT a fait le choix, comme en 2010, d'intégrer ce collectif.

18 organisations composent actuellement le collectif : *UNEF, CGT, FSU, Solidaires, JOC, UNL, LMDE, OLF, Génération Précaire, DIDL Jeunes, MJS, JC, PRG, GA, UEC, GU, PG, Jeunes Ecologistes.*

Le collectif a d'ores et déjà pris les décisions suivantes :

- ✓ Lancer une pétition ;
- ✓ Profiter de la **journée du 18 juillet 2013**, lors de laquelle ont lieu les concertations sur retraites, portant notamment sur le sujet des jeunes, pour mettre sur le devant de la scène les revendications des jeunes. Pour cela :
 - o Une tribune signée par les premiers dirigeants et reprenant l'appel sera publiée dans la presse ;
 - o Une conférence de presse sera organisée à Paris pour présenter l'appel ;
 - o Organiser, ce jour-là, un temps de déploiement en direction des jeunes en organisant des événements permettant de faire massivement signer la pétition.
- ✓ Appeler à la déclinaison du collectif dans les départements, pour permettre la mobilisation la plus large possible.

Nous demandons donc aux organisations de :

- ✓ **Nous faire remonter leurs possibilités de déploiement le 18 juillet 2013** pour faire signer la pétition. Ces remontées permettront d'annoncer à la presse la mobilisation mise en place sur le terrain. Merci de les adresser à Hervé Delorme, Coordination des luttes : coord-luttes.actions@cgt.fr .
- ✓ Pour les unions départementales, décliner le collectif localement, en prenant contact avec l'UNEF.

La pétition vous sera envoyée en début de semaine prochaine.

Bien fraternellement,

La Permanence confédérale